



## Plainte pour abu de confiance

Par **didie0059**, le **28/01/2008** à **21:51**

Bonjour,

Je m'appelle Elodie. J'ai déposé une plainte pour abu de confiance. Mon ex petit ami est parti du jour au lendemain sans me donner de nouvelle avec un portable à forfait que j'avais pris pour le dépanner. Il avait dit qu'il le mettrait à son nom comme l'opérateur l'autorisait mais il ne l'a pas fait. Ensuite il a dit qu'il me donnerait l'argent pour que je puisse payer le téléphone or il ne l'a jamais fait. Ces jours ci je reçois des courriers à répétition du service de recouvrement malgè le fait que je leur ai envoyé une photocopie de mon dépôt de plainte. A ce jour je dois leur verser plus de 500euros. Sachant que je suis étudiante sans rémunération je suis dans l'incapacité de régler une telle somme. Pouvez-vous me dire s'il vous plait ce que je peux faire pour me sortir de cette situation? Merci

Par **jeetendra**, le **29/01/2008** à **11:53**

bonjours, en rendant service à votre ex petit ami vous vous retrouvez dans une situation difficile, [fluo]au regard de l'operateur de telephone c'est vous le souscripteur de[/fluo] [fluo]l'abonnement, la somme de 500 euros vous devez les [/fluo][fluo]rembourser[/fluo].

Cherchez un arrangement avec eux pour echelonner les paiements, ensuite avec votre depôt de plainte pour abus de confiance retourner vers votre ex petit ami pour qu'il vous rembourse, sinon ce serait en plus de l'abus de confiance de l'escroquerie, courage, cordialement

Par **didie0059**, le **29/01/2008** à **21:04**

Merci pour votre réponse.

Actuellement je n'ai aucune nouvelle de cette homme. Je l'ai pourtant mis en garde tant bien que mal que j'ai porté plainte contre lui mais il ne réagit en aucun cas. Croyez vous que je dois aller porter plainte pour escroquerie en plus de la plainte pour abus de confiance? Et dans ce cas je dois m'appuyer sur quel motif?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.